

SÉANCE DU 8 AVRIL 2024

INFORMATIONS :

- **COMPTE RENDU DES DÉCISIONS DU MAIRE**

2024-036	Signature avec la société ARQUAD d'un contrat de mission d'Ordonnancement, de Pilotage et de Coordination (OPC) dans le cadre de la réhabilitation de la halle de tennis au complexe sportif. Le montant de cette prestation est de 22 200 € TTC.
2024-037	Signature avec l' association LOUISETTE PRODUCTIONS d'un contrat de cession pour l'organisation d'un spectacle intitulé "Un dernier pour la route" le vendredi 26 avril 2024 dans le cadre de la saison culturelle « Coups de Théâtre ». Le montant de ce contrat est de 2 901,25 € TTC.
2024-038	Signature avec l' association LE SABLIER d'une convention de partenariat pour la représentation du spectacle "Anatopies" de la compagnie Juscomama à destination des scolaires le jeudi 11 avril 2024. Le coût de la représentation s'élève à 3 500 € TTC.
2024-039	Signature avec la SARL STUDIOS ACCORD d'un devis pour l'organisation d'un spectacle intitulé "Le Babel des contes" le mardi 11 juin 2024 dans le cadre de l'évènement "Passeurs d'éveil". Le montant de ce devis est de 358,70 € TTC.
2024-040	Signature avec l' UNION AMICALE DES MAIRES DU CALVDOS (UAMC) du renouvellement de l'adhésion pour l'année 2024. Le montant de la cotisation s'élève à 3 225,29 € TTC.
2024-041	Signature avec l' UNION MUSICALE D'IFS d'un contrat dans le cadre d'une prestation lors de la cérémonie commémorative du 8 mai 1945. Le montant de cette prestation s'élève à 500 € TTC.
2024-042	Signature avec l' ASSOCIATION NATIONALE DES PREMIERS SECOURS DU CALVADOS (UDPS 14) d'une convention de formation à l'initiation des gestes de premiers secours pédiatriques le 1 ^{er} juin d'un groupe de douze parents ou futurs parents de jeunes enfants. Le montant de cette prestation s'élève à 100 € pour une séance de 3h.
2024-043	Signature avec la compagnie CIGALE DO BRAZIL d'un devis concernant la prestation de déambulation de Batucada dans le cadre du carnaval. Le montant de la prestation s'élève à 900 € TTC.
2024-044	Signature avec la société COB SERVICE d'un devis pour tirer le char lors de la déambulation dans le cadre du carnaval. Le montant de la prestation est de 478,40 € TTC.
2024-045	Signature avec la compagnie LABEL MERE d'un devis concernant la prestation de déambulation « des fêlés de la Caisse » dans le cadre du carnaval. Le montant de la prestation est de 700 € TTC.
2024-046	Signature avec l' ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS (ANDES) du renouvellement de l'adhésion pour l'année 2024. Le montant de l'adhésion est de 256 € TTC.
2024-047	Signature avec le COMITÉ DES FÊTES d'un devis dans le cadre du carnaval pour le gouter des enfants. Le montant de la prestation est de 300 € TTC.
2024-048	Signature avec la société AXIANS d'un contrat de service pour l'autocommutateur de la Ville d'IFS. La redevance annuelle du contrat s'élève à 1 112,16 € TTC.
2024-049	Signature avec la société INITIAL d'un contrat pour la location et l'entretien des vêtements de travail des agents de la Ville du 1 ^{er} octobre 2023 au 31 mars 2024. La facture trimestrielle est d'un montant de 578,84 € HT.
2024-050	Signature avec le COMITÉ DE LA FLAMME d'un devis pour procéder à la prise de la flamme le 18 juillet 2024 dans le cadre de la cérémonie commémorative de la libération de la Ville d'IFS du 20 juillet. Le montant de cette prestation est de 100 € TTC.

2024-051	<p>Signature avec la société SAIGA INFORMATIQUE d'un contrat pour la mise en place du logiciel iMuse, pour l'Ecole Municipale de Musique et de Danse, qui comprend la reprise des données, l'installation, la location annuelle, la formation pour la première année, puis la maintenance pour les 4 années suivantes (2025 à 2028). Le coût total de la prestation pour l'année inclut le montant des locations annuelles de 1 106,40 € TTC auquel s'ajoute 6 012 € TTC correspondant aux prestations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pack 1 000 crédits SMS : 132 € TTC • Reprise des données antérieures : 612 € TTC • Installation sur un serveur hébergé privé : 612 € TTC • 4 jours de formation : 4 656 € TTC <p>Pour les années 2, 3, 4 et 5, le coût annuel de location et de maintenance est de 1 106,40 € TTC.</p>
2024-052	<p>Signature avec la COMPAGNIE NORMANDY JUMP d'un devis concernant la prestation de déambulation assurée par 2 échassiers durant 3 heures dans le cadre du carnaval. Le montant de la prestation est de 2 200 € TTC.</p>
2024-053	<p>Signature avec la société SECURITAS TECHNOLOGY FRANCE d'un contrat de télésurveillance pour la protection du groupe scolaire Paul Fort pour une durée de 6 mois à partir du 1^{er} juin 2024. Le coût de cette prestation est de 768 € TTC pour les frais de raccordement et de 60 € TTC par mois pour l'abonnement.</p>
2024-054	<p>Signature avec la société SECURITAS TECHNOLOGY FRANCE d'un contrat de télésurveillance pour la protection du groupe scolaire Marie Curie (locaux réhabilités) pour une durée de 6 mois à partir du 1^{er} juin 2024. Le coût de cette prestation est de 768 € TTC pour les frais de raccordement et de 60 € TTC par mois pour l'abonnement.</p>
2024-055	<p>Signature avec la société SECURITAS TECHNOLOGY FRANCE d'un contrat de télésurveillance pour la protection du groupe scolaire Marie Curie (nouveau bâtiment) pour une durée de 6 mois à partir du 1^{er} juin 2024. Le coût de cette prestation est de 768 € TTC pour les frais de raccordement et de 60 € TTC par mois pour l'abonnement.</p>
2024-056	<p>Signature avec la société SECURITAS TECHNOLOGY FRANCE d'un contrat de télésurveillance pour la protection du Centre Technique Municipal pour une durée de 6 mois à partir du 1^{er} juin 2024. Le coût de cette prestation est de 4 440 € TTC pour l'achat de l'équipement et de 60 € TTC par mois pour l'abonnement.</p>
2024-057	<p>Signature avec la société SECURITAS TECHNOLOGY FRANCE d'un contrat de télésurveillance pour la protection Centre Socioculturel-Atelier 860 pour une durée de 6 mois à partir du 1^{er} juin 2024. Le coût de cette prestation est de 5 520 € TTC pour l'achat de l'équipement et de 60 € TTC par mois pour l'abonnement.</p>
2024-058	<p>Signature avec la société SECURITAS TECHNOLOGY FRANCE d'un contrat de télésurveillance pour la protection de l'école de danse pour une durée de 6 mois à partir du 1^{er} juin 2024. Le coût de cette prestation est de 2 760 € TTC pour l'achat de l'équipement et de 60 € TTC par mois pour l'abonnement.</p>
2024-059	<p>Signature avec la société SECURITAS TECHNOLOGY FRANCE d'un contrat de télésurveillance pour la protection du PEEJ pour une durée de 6 mois à partir du 1^{er} juin 2024. Le coût de cette prestation est de 3 480 € TTC pour l'achat de l'équipement et de 60 € TTC par mois pour l'abonnement.</p>
2024-060	<p>Signature avec la société SECURITAS TECHNOLOGY FRANCE d'un contrat de télésurveillance pour la protection du poste de Police Municipale pour une durée de 6 mois à partir du 1^{er} juin 2024. Le coût de cette prestation est de 2 640 € TTC pour l'achat de l'équipement et de 60 € TTC par mois pour l'abonnement.</p>
2024-061	<p>Signature avec la société SECURITAS TECHNOLOGY FRANCE d'un contrat de télésurveillance pour la protection du CCAS pour une durée de 6 mois à partir du 1^{er} juin 2024. Le coût de cette prestation est de 2 940 € TTC pour l'achat de l'équipement et de 60 € TTC par mois pour l'abonnement.</p>
2024-062	<p>Signature avec la société SECURITAS TECHNOLOGY FRANCE d'un contrat de télésurveillance pour la protection du gymnase/dojo Obric. Le coût de l'achat de l'équipement détection intrusion s'élève à 2 460 € TTC.</p>
2024-063	<p>Signature avec la société SECURITAS TECHNOLOGY FRANCE d'un contrat de télésurveillance pour la protection du gymnase Senghor. Le coût de l'achat de l'équipement détection intrusion s'élève à 2 040 € TTC.</p>
2024-064	<p>Signature avec la société SECURITAS TECHNOLOGY FRANCE d'un contrat de télésurveillance pour la protection du complexe sportif. Le coût de l'achat de l'équipement détection intrusion s'élève à 2 220 € TTC.</p>

2024-065	Signature avec la société SECURITAS TECHNOLOGY FRANCE d'un contrat de télésurveillance pour la protection de l'Hôtel de Ville pour une durée de 6 mois à partir du 1 ^{er} juin 2024. Le coût de cette prestation est de 4 440 € TTC pour l'achat de l'équipement et de 60 € TTC par mois pour l'abonnement.
2024-066	Signature avec la SOCIÉTÉ SECURITAS TECHNOLOGY FRANCE d'un contrat de télésurveillance pour la protection de la crèche Françoise Dolto pour une durée de 6 mois à partir du 1 ^{er} juin 2024. Le coût de cette prestation est de 3 720 € TTC pour l'achat de l'équipement et de 60 € TTC par mois pour l'abonnement.
2024-067	Signature avec la société SECURITAS TECHNOLOGY FRANCE d'un contrat de télésurveillance pour la protection du local Projet SI senior-syndicats pour une durée de 6 mois à partir du 1 ^{er} juin 2024. Le coût de cette prestation est de 2 700 € TTC pour l'achat de l'équipement et de 60 € TTC par mois pour l'abonnement.
2024-068	Signature avec la société SECURITAS TECHNOLOGY FRANCE d'un contrat de télésurveillance pour la protection du groupe scolaire Jean Vilar pour une durée de 12 mois à partir du 1 ^{er} avril 2024. Le montant de la location et de la télégestion du système de télésurveillance s'élève à 221,04 € TTC.
2024-069	Signature avec la société SECURITAS TECHNOLOGY FRANCE d'un contrat de télésurveillance pour la protection de l'école Simone Veil (primaire) pour une durée de 12 mois à partir du 1 ^{er} avril 2024. Le montant de la location et de la télégestion du système de télésurveillance s'élève à 228,02 € TTC.
2024-070	Signature avec la société SECURITAS TECHNOLOGY FRANCE d'un contrat de télésurveillance pour la protection du centre de loisirs à l'école Simone Veil pour une durée de 12 mois à partir du 1 ^{er} avril 2024. Le montant de la location et de la télégestion du système de télésurveillance s'élève à 164,40 € TTC.
2024-071	Signature avec la société SECURITAS TECHNOLOGY FRANCE d'un contrat de télésurveillance pour la protection de l'école Simone Veil (maternelle) pour une durée de 12 mois à partir du 1 ^{er} avril 2024. Le montant de la location et de la télégestion du système de télésurveillance s'élève à 202,84 € TTC.
2024-072	Signature avec la société SECURITAS TECHNOLOGY FRANCE d'un contrat de télésurveillance pour la protection du gymnase Alice Milliat pour une durée de 60 mois à partir du 1 ^{er} juin 2024. Le coût de cette prestation est de 2 280 € TTC pour l'achat de l'équipement et de 60 € TTC par mois pour l'abonnement.
2024-073	Signature avec la société SECURITAS TECHNOLOGY FRANCE d'un contrat de vidéosurveillance pour la protection Centre Technique Municipal. Le montant de l'achat de l'équipement de vidéo-protection/vidéosurveillance s'élève à 3 600 € TTC.
2024-074	Signature avec l'association TOURBIERE 14 d'une convention de partenariat pour l'animation d'ateliers sur le thème de la Préhistoire du 9 juillet au 10 octobre 2024. Le montant de la prestation est de 882 € TTC.
2024-075	Signature avec la société ACTIMAC d'un devis pour la mise en conformité des installations informatiques de la Ville dans le cadre de la mise en place de l'infogérance. Le montant de cette prestation est de 12 059,52 € TTC.
2024-076	Signature avec la société INITIAL d'un contrat pour la location et l'entretien des vêtements de travail des agents de la Ville du 1 ^{er} octobre 2023 au 31 mars 2024. La facture trimestrielle est d'un montant de 699,33 € HT. Annule et remplace la décision du Maire n°2024-049.